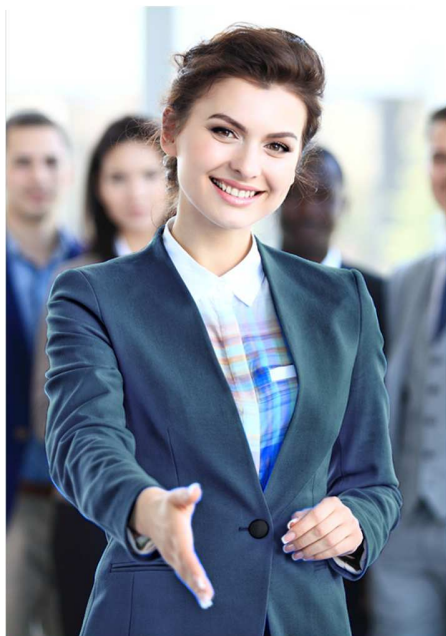


CFC

CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE COMMERCE EMPLOYE(E) DE COMMERCE



L'employé(e) de commerce effectue des tâches administratives au sein d'une entreprise privée ou publique.

Il/elle s'occupe de la correspondance commerciale, de la comptabilité (saisie des factures, de la vérification des paiements), des commandes, de l'accueil des clients et de la gestion.

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans de septembre à juin.
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école
- Examen Partie Ecole en fin de 2^{ème} année
- 3^{ème} année : 12 mois de stage et validation de la partie pratique
- Classes de 15 à 18 élèves

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation et lettre de motivation

**A l'issue de la 2^{ème} année obtention du
Diplôme Supérieur de Commerce
de l'Ecole Schulz**

CONTENU PEDAGOGIQUE

- ICA Information Communication Administration
- E&S Economie et Société
- Français
- Anglais (nombre de leçons en fonction du niveau)
- Italien ou Allemand
- PPI Pratique Professionnelle Intégrée (2^{ème} année)

APRES UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après une première expérience.
- Entrée sur le marché du travail.

ECOLAGE MENSUEL

Année 1 CHF 1250 (10 mois)
Année 2 CHF 1250 (10 mois) + PPI CHF 200 (10 mois)
Année 3 CHF forfait annuel 3000 -CHF

+ CHF 300 d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 2 septembre 2019
Vacances d'automne	du samedi 19 octobre au dimanche 27 octobre 2019
Vacances de Noël	du mercredi 18 décembre au dimanche 5 Janvier 2020
Vacances de février	du samedi 8 février au dimanche 16 février 2020
Vacances de Pâques	du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2020
Vacances d'été	samedi 21 juin 2020

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin
Une leçon dure 45 min
L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.
L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.
Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites.
En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 50.- par personne pour 2 personnes
- CHF 40.- pour 3 personnes.

L'employé(e) de commerce effectue des tâches administratives au sein d'une entreprise privée ou publique.

Il s'occupe de la correspondance commerciale, de la comptabilité (saisie des factures, de la vérification des paiements), des commandes, de l'accueil des clients et de la gestion